



Quelques informations ...

Retour à l'Ecole.

Il semble que le retour des Elèves, prévu dans les cinq classes que comptent les Etablissements scolaires de GIVENCHY à partir du Lundi 11 Mai 2020, et pour faire face à une période très longue de confinement ne se soit avéré trop optimiste. En effet, il est constaté que certaines Municipalités qui avaient souscrit à la demande de l'autorité des divers Ministères concernés, et qui avaient ouvert leurs portes, se soient vues contraintes de revoir leur jugement et leur décision et de procéder à la fermeture de leurs Etablissements.

Les très nombreux et exigeants points repris dans le « protocole sanitaire », ne se montrent-ils pas trop rébarbatifs ? Dans quelles mesures sont-ils applicables ?

- Que penser du respect des règles à appliquer pour la distanciation (surtout pour les enfants de bas âge) ?
- Comment appliquer, de façon stricte, les « gestes barrière » ?
- Comment procéder pour un enfant se rendant, par exemple, aux WC ?

Avec tous les moyens mis en œuvre pour le port du masque par (presque) tous, comment comprendre que ne soit pas soumise la même exigence aux élèves ?

Comment serait-il possible de croire dans les vertus bénéfiques du confinement, et du maintien à la maison, si on laisse sortir, si on oblige les Enfants à quitter un lieu sécuritaire et rassurant. La lecture de ces points qui peuvent apparaître « négatifs », justifie indéniablement, le maintien de la fermeture des Ecoles.



Inscription des Elèves à l'Ecole :

Madame Isabelle HENNION, Directrice de l'Ecole rappelle qu'il appartient au Maire de procéder à l'inscription des Elèves, à l'Ecole Maternelle et l'Ecole primaire. Retirer les formulaires d'inscriptions en Mairie. Durant les vacances et la période de confinement, dépôt du dossier en Mairie, ou, sous enveloppe dans la boîte à lettres de la Mairie.

En période de non confinement, et fonctionnement de l'Ecole, les dossiers peuvent être acheminés à l'Ecole et à Madame HENNION, chaque mardi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sur rendez-vous et jusqu'au 30 JUIN.

Protocole sanitaire :

S'il s'avère nécessaire d'envisager le retour des Elèves dans l'Ecole, il faut que, préalablement, les divers points repris par « le protocole sanitaire » soient en mesure d'être analysés favorablement, grâce à une lecture plus aisée de très nombreux points veillant à faire barrage à la Covid-19.

Port du masque :

Ce produit apparaît tantôt comme absolument nécessaire afin de faire obstacle, de faire barrage, à ce redoutable et implacable ennemi, demeure une denrée sujette à des problèmes d'approvisionnement, par les Particuliers, et même par certains organismes et Collectivités.

La Commune de GIVENCHY a déposé des demandes auprès du SIVOM de l'ARTOIS, auprès de la Pharmacie, de la Communauté d'Agglomération de BETHUNE BRUAY Artois Lys Romane (CABBALR), et auprès du Conseil Régional. Quelques initiatives personnelles, très appréciées sont venues compléter ce dispositif.

Attention, ne jetez votre masque utilisé que dans une poubelle, après toutefois, avoir pris la précaution de l'emballer dans un sac approprié (éviter le sac en plastique).

Garderie Péri Scolaire, Cantine Scolaire :

Les problèmes inhérents à ces deux structures se posent avec encore plus d'acuité. Les exigences formulées par les documents repris par le « protocole sanitaire », ne font qu'accentuer la réticence, formulée de façon quasi unanime, lors de l'étude de la question concernant le retour à l'Ecole.

Mission de vérification dans les Etablissements recevant du Public (ERP).

L'APAVE, organisme spécialisé dans ce type de missions a effectué la vérification des installations électriques de la Salle des Fêtes, de la Salle des Sports, du Bâtiment « Multi-Services ».

La vérification des installations de chauffage, du gaz, de la ventilation, et des grandes cuisines, actuellement en exploitation.

La vérification des matériels de sécurité incendie, hors SSI. Les contrôles des conduits de fumées des cuisines.

Les documents remis seront annexés aux registres de sécurité des structures concernées. Ils devront être présentés, notamment lors des visites de sécurité périodiques des Bâtiments Publics.

Problèmes des divers services de ramassages :

Déchets verts : ce service, très utile dans les Communes rurales, assure le ramassage et le transport pour élimination, des déchets résultant, notamment de la tonte des pelouses, de l'élagage et de la taille de certaines plantations. Ces services sont rendus par la Communauté d'Agglomération de BETHUNE, BRUAY ARTOIS LYS ROMANE (CABBALR). Il est également procédé, dans l'exercice de cette compétence, à l'entretien des bas-côtés de chemins communaux. Les employés des services techniques du SIVOM de l'ARTOIS s'activent également, pendant la saison hivernale, à la taille et à l'élagage des arbres et des arbustes signalés par les Municipalités. Les responsables veillent de surcroît à une équitable distribution des plantes et des fleurs qui orneront les façades des édifices et pavoiseront les rues.

Constatation : Les services énumérés ci-dessus, surtout ceux concernant la collecte des déchets verts subissent, depuis quelques semaines certains dysfonctionnements. Il n'est pas utile de rappeler, ici, les causes et les effets de tels manquements qui demeurent des inconvénients déjà portés à votre connaissance. Afin d'éviter des inconvénients et des préjudices plus graves et plus importants, il a été nécessaire de faire intervenir les Employés Communaux. Malgré tout, chaque Usager et Utilisateur conservent l'espoir du retour rapide à une « situation normale ». En attendant, les services de la CABBALR ont établi et édité un planning qui aura cours du 14 Mai au 02 Juin 2020. Ce planning est destiné à assurer une journée de ramassage dans chacune des 100 communes qui composent la CABBALR. Le prochain ramassage aura lieu le Mercredi 20 Mai 2020 pour GIVENCHY. La Communauté d'Agglomération étudie la possibilité de revenir à une collecte hebdomadaire.

Enlèvement des Encombrants : l'information vient d'être portée à la connaissance des Municipalités. La date retenue pour assurer l'enlèvement des encombrants prévue pour le Mardi 23 Juin 2020 ne pourra pas être honorée.

Message de la CABBALR :

Je souhaite vous informer que l'organisation de la collecte des déchets en cette période de COVID ne va pas nous permettre de réaliser la collecte des encombrants en porte à porte au mois de Juin.

La réouverture des déchetteries pour l'ensemble des matériaux à compter du Mardi 19 Mai permettra aux usagers de se débarrasser d'une partie de ceux-ci. Nous souhaitons concentrer le maximum des moyens humains et matériels pour revenir prioritairement à une collecte hebdomadaire des déchets verts. Je vous remercie de relayer cette information le plus largement possible auprès de vos concitoyens.

Travaux de peinture et d'entretien à envisager sur les Bâtiments Publics :

Certains éléments extérieurs, très exposés de Bâtiments Publics nécessitent des travaux de peinture. Ceux-ci revêtent, pour certains, un caractère d'urgence, afin d'éviter une dégradation qui ne pourrait que s'avérer préjudiciable, des menuiseries et d'avoir à faire face à des interventions inévitablement, plus importantes, et donc, par voie de conséquence, plus onéreuses. Il en va ainsi, notamment des auvents en bois situés en façade de la Salle des Sports et du bâtiment « multi services » notamment.

Ces interventions pourront être confiées aux Employés Communaux, à condition de respecter les textes en vigueur concernant les moyens d'accès (hauteur).

Il est bien évident que cette énumération des travaux nécessitant une intervention n'est pas exhaustive et qu'elle pourra être amendée à tout moment, selon la disponibilité des Agents et suivant les besoins.

Nostalgie-ducasse :

Les évènements et la traversée d'un quasi désert du à la détestable COVID, agissent également et de façon déplorable sur le retrait de certaines manifestations, dont un des objectifs était de rassembler, de rencontrer, de distraire. C'est en se rendant compte de leur retrait, certes inévitable, qu'on s'aperçoit de leur absence. Il en va ainsi de la Ducasse : cette fête qui voyait l'installation de quelques manèges sur la Place, à la date retenue traditionnellement correspondant au weekend précédent le Jeudi de l'Ascension.

